

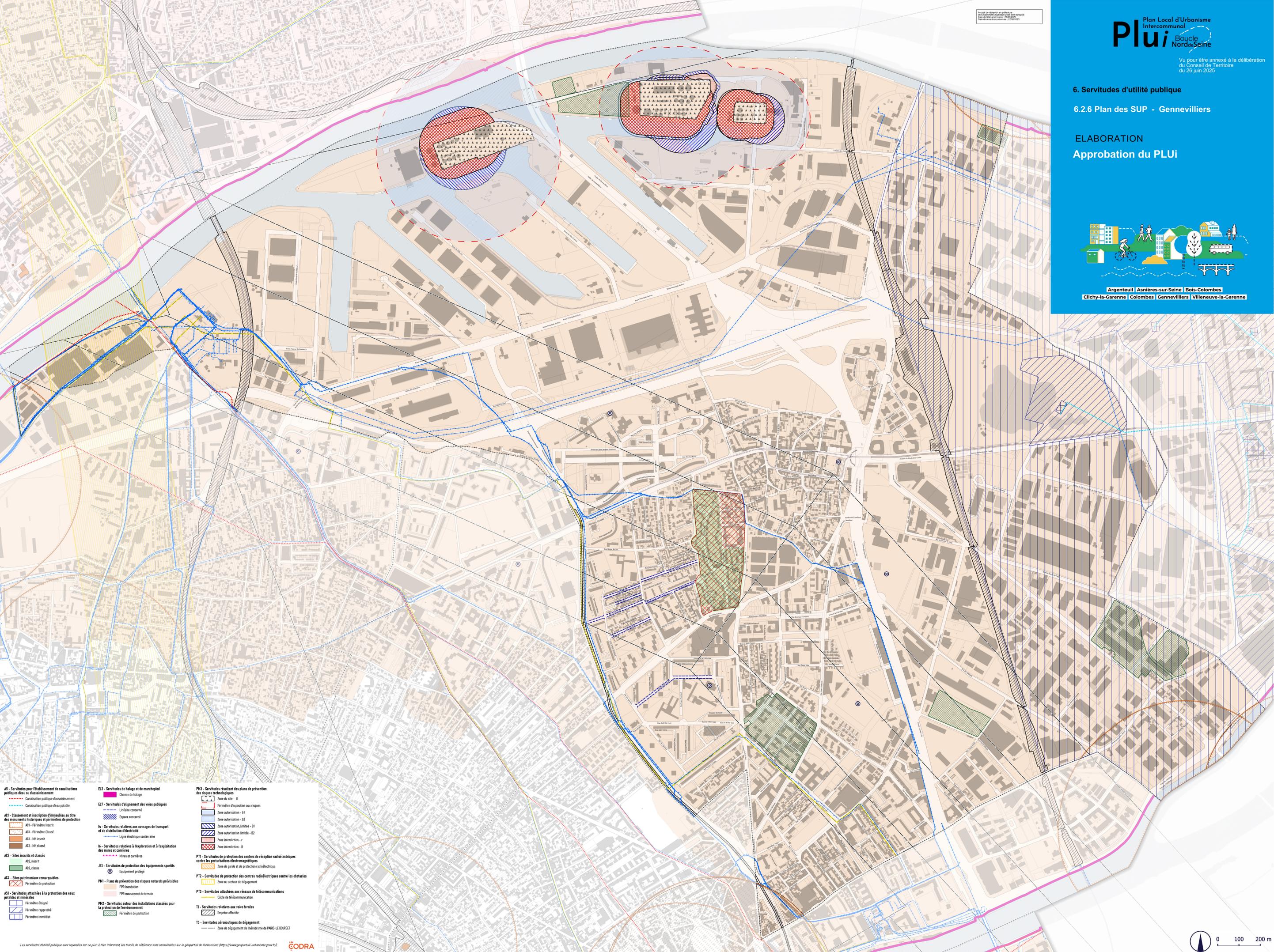
6. Servitudes d'utilité publique

6.2.6 Plan des SUP - Gennevilliers

ELABORATION
Approbation du PLUI



Argenteuil | Asnières-sur-Seine | Bois-Colombes
Clichy-la-Garenne | Colombes | Gennevilliers | Villeneuve-la-Garenne



<p>A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> Canalisation publique d'eau potable Canalisation publique d'eau potable <p>AC1 - Classement et inscription d'immeubles au titre des monuments historiques et périmètres de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> AC1 - Périmètre inscrit AC1 - Périmètre classé AC1 - Mémorial AC1 - IM classé <p>AC2 - Sites inscrits et classés</p> <ul style="list-style-type: none"> AC2_inscrit AC2_classé <p>AC4 - Sites patrimoniaux remarquables</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre de protection <p>AS1 - Servitudes attachées à la protection des eaux potables et minérales</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre éloigné Périmètre aggrégé Périmètre immédiat 	<p>E3 - Servitudes de balage et de marchepied</p> <ul style="list-style-type: none"> Chemin de balage <p>E7 - Servitudes d'équipement des voies publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace consacré <p>14 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> Ligne électrique souterraine <p>14 - Servitudes relatives à l'exploration et à l'exploitation des mines et carrières</p> <ul style="list-style-type: none"> Mines et carrières <p>J51 - Servitudes de protection des équipements sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Équipement protégé <p>PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles</p> <ul style="list-style-type: none"> PFR inondation PFR mouvement de terrain <p>PM2 - Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre de protection 	<p>PM3 - Servitudes résultant des plans de prévention des risques technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de site - 0 Périmètre d'exposition aux risques Zone autorisation - 01 Zone autorisation - 02 Zone autorisation limitée - 01 Zone autorisation limitée - 02 Zone interdiction - r Zone interdiction - R <p>PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de garde et de protection radioélectrique <p>PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques contre les obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone ou secteur de dégagement <p>PT3 - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications</p> <ul style="list-style-type: none"> Câble de télécommunication <p>T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées</p> <ul style="list-style-type: none"> Emprise affectée <p>T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de dégagement de l'aérodrome de PARIS-LE BOURGET
---	--	--